

## Position

---

Numérisation : saisir cette chance tout en évitant les risques

**Conférence de presse du 23 janvier 2019 à l'occasion du 38<sup>ème</sup> Salon international d'odontologie**

Dr Peter Engel,  
Président de l'Ordre fédéral des chirurgiens-dentistes  
(Bundeszahnärztekammer - BZÄK)

Mesdames et Messieurs,

Tous les deux ans à Cologne, le Salon international d'odontologie (IDS) présente les méthodes de pointe de la médecine et de la technique dentaires. L'IDS est toujours en phase avec l'actualité : y sont présentés des tendances et des innovations qui entreront dès demain en application dans de nombreux cabinets dentaires. En collaboration avec ses partenaires, l'Ordre fédéral des chirurgiens-dentistes (BZÄK) se réjouit toujours de cette occasion de se présenter aux visiteurs avec son propre stand, dans une atmosphère dynamique et ouverte sur le monde.

En 2019, la numérisation est à nouveau le sujet phare du secteur dentaire. Aucune évolution n'avait eu jusqu'ici une telle influence sur les structures du secteur de la santé en général ainsi que sur le quotidien professionnel et la relation entre dentistes et patients en particulier.

La plupart des dentistes voient positivement et sereinement ces formidables potentiels de transformation. En effet, notre profession a toujours été ouverte aux possibilités qu'offre la numérisation, et celle-ci fait déjà pratiquement partie du quotidien, que ce soit en matière de connectivité, d'impression 3D, de formes de traitement ou de gestion des processus. Ces évolutions doivent enfin se refléter dans les salaires. Un ajustement du barème des honoraires des dentistes est nécessaire et urgent.

### **Des innovations numériques au service du bien-être des patients**

En ce qui concerne l'utilisation sûre des avantages de la numérisation, le système de rapports et d'apprentissage en ligne « CIRS dent – Jeder zahn zählt! » (Critical Incident Reporting System dent – chaque dent compte !) constitue un exemple pertinent. Les dentistes peuvent y échanger anonymement et hors d'atteinte des personnes extérieures à la profession sur les incidents indésirables de leur quotidien professionnel.

Mais il existe également des évolutions négatives dans les domaines numériques de la médecine dentaire : dans le cadre d'une méthode CFAO pour la reconstruction de restaurations dentaires, différents dépôts dentaires proposent des formations continues pour les assistants dentaires. En une journée et demi de cours, ils sont prétendument qualifiés pour prendre en charge des prestations comme la fabrication et la personnalisation de prothèses dentaires. C'est contraire à la loi allemande de santé dentaire, car les assistants dentaires pratiqueraient ainsi des soins qui sont pourtant clairement réservés aux chirurgiens-dentistes. Les Ordres des chirurgiens-dentistes des différents Länder allemands ont pour cela des offres de qualité techniquement irréprochables.

Comme le montre ce dernier exemple, notre déontologie nous oblige à dépasser le stade de l'enthousiasme numérique pour que les innovations numériques soient toujours au service de la santé du patient !

### **Préservation de la souveraineté des données des patients**

L'évolution numérique de ces dernières années l'a démontré : la numérisation est une chance autant qu'elle représente un risque. Il n'y a pour ainsi dire pas de limite à l'utilisation de processus numériques. Ceux-ci peuvent donner lieu à des résultats révolutionnaires dans la recherche fondamentale et sur les soins, dans de nouvelles formes de traitement et techniques de diagnostic.

Mais c'est avec inquiétude que nous observons des caisses d'assurance maladie, des assurances, des entreprises de technologie et même certaines institutions officielles ne pas respecter la souveraineté des données des patients sous couvert de réduction des coûts, d'amélioration de la convivialité de sites Internet ou de nécessité de procédure. Nous mettons également en garde contre les applications et plates-formes proposant des conseils de traitement et des évaluations de médecins. C'est laisser la porte grande ouverte à tous les abus, si des douzaines d'évaluations positives peuvent être achetées pour quelques centaines d'euros.

Le monde politique a d'ailleurs beaucoup de mal à suivre la rapidité de la réalité numérique, comme nous avons pu le constater en Allemagne avec le dossier électronique patient. La loi numérique pour le système de santé publique annoncée en Allemagne est par conséquent nécessaire et urgente.

« Dr Google » et compagnie ne peuvent remplacer les explications du chirurgien-dentiste à son patient. Un autre domaine nécessite également que celui-ci s'adresse à son dentiste : celui de ses droits en matière de protection des données.

Il est impensable que des entreprises d'assurance et des caisses d'assurance maladie utilisent les données de leurs patients pour leur faire des offres de soins. C'est au patient de se décider, en accord avec son médecin ou son dentiste, pour un traitement médicalement indiqué. Or, ce n'est pas ce principe qui régit l'algorithme de l'application d'une caisse d'assurance maladie !

L'Ordre fédéral des chirurgiens-dentistes s'engage, en partenariat avec les Ordres de chaque Land, à préserver la souveraineté des données des patients, et par là même, des données des dentistes, lors du traitement de la masse de données de santé amassées partout et toujours en attente de structuration. Cette tâche est une priorité absolue pour nous, car elle défend la plus haute valeur de notre profession, à savoir le rapport de confiance entre le patient et son dentiste.

L'utilisation des possibilités presque infinies de la numérisation doit s'arrêter là où le libre choix d'un médecin, la liberté de traitement, l'exercice indépendant de notre profession et nos droits professionnels sont restreints. Ces attributs garantissent que la prise en charge de nos patients soit de haute qualité et la meilleure possible. C'est l'essence même de notre déontologie.

L'Ordre fédéral des dentistes est présent au Salon IDS avec ses partenaires, toujours dans le hall 11.2, couloir O/P, stand 50/59. Vous trouverez ici un aperçu du programme de notre stand : [www.bzaek.de/fileadmin/PDFs/ids/ids\\_programmflyer\\_bzaek.pdf](http://www.bzaek.de/fileadmin/PDFs/ids/ids_programmflyer_bzaek.pdf)

**Pour plus d'informations veuillez vous adresser à :**

**Mme Jette Krämer, tél. : + 49 30 40005-150, courriel : [j.kraemer@bzaek.de](mailto:j.kraemer@bzaek.de)**

